



Un refus de laisser une mère voir son fils...

Par **Nylyu**, le **16/05/2012** à **15:17**

Bonjour,

Voilà, j'aurai aimé avoir une aide, car avec mon conjoint nous avons de gros soucis !!! Son père lui fait subir des pressions depuis qu'il est enfant... Maintenant qu'il est parti du domicile... Son père met tout en œuvre pour monter sa mère et sa sœur contre lui... Il les menace même si elles veulent venir le voir !!! Et il tente d'empêcher toutes communications entre lui et sa sœur... Toutes les deux subissent les remarques déplaisantes, insultantes, et humiliantes venant de sa part... Et j'en fais également les frais ! J'ai été accusé de vouloir voler l'argent de leur patrimoine ainsi que celui de leur fils ! J'ai le droit à des insultes également qui me sont conter par la sœur de mon conjoint... Je souhaiterai aider mon conjoint et sa sœur... Ainsi que sa mère même si elle est contre notre couple.. Mais je ne sais pas ce qu'il peut tenter... Ce qu'il peut et ne peut pas faire juridiquement... Car il est clair pour moi que l'on ne peut pas empêcher une mère de voir son fils... Ni une sœur de voir son frère.. !! De plus j'ai lu sur un site relatant les droits que c'était interdit sauf ci celui-ci représentait un danger... Ce qui n'est pas le cas... Contrairement au père qui boit et qui peut s'avérer violent.. Ce qui a déjà été le cas...

Merci beaucoup pour vos réponses....

Par **cocotte1003**, le **16/05/2012** à **18:06**

Bonjour, ce sont tous des adultes, si vous invitez sa soeur ou sa mere et qu'elles ne viennent pas, vous ne pourrez rien y faire. cordialement

Par **Nylyu**, le **16/05/2012** à **18:12**

Sa sœur n'a que 15 ans... ?

Par **cocotte1003**, le **16/05/2012** à **18:14**

Bonjour, c'est aux parents de décider pour les enfants mineurs, sinon il faut un jugement du JAF ou votre mari démontrera l'intérêt pour sa sœur de le voir, cordialement

Par **Nylyu**, le **16/05/2012** à **18:16**

Merci bien pour la réponse Cocotte ! C'est gentille à vous. ^^